



CAHIER DES CHARGES 2019

"COMPÉTITIONS FÉDÉRALES & COUPES DE FRANCE »

VOL EN SOUFFLERIE

L'organisation des compétitions fédérales & Coupes de France 2019 sera confiée en priorité aux structures conventionnées et à celles apportant une aide particulière aux équipes de France.

Les obligations suivantes sont à prendre en compte dans l'élaboration des dossiers de candidature.

Dans le cadre de leur mission respective et avant le début de la compétition, le délégué fédéral et le chef juge vérifieront auprès de la structure désignée que les points du cahier des charges définis ci-dessous soient respectés.

PARTICIPANTS

Le chef juge en lien avec la fédération devra veiller à ce que tous les compétiteurs soient titulaire de la licence fédérale.

FINANCIER

Prévoir des heures de soufflerie pour l'entraînement* la semaine avant la compétition, tarifs de l'heure à fixer par l'organisateur.

Forfait compétition + entraînements (montant maxi.)

Disciplines Vol Relatif + entraînements de 1'30 :

Vol Relatif à 4	120 euros/pers.
Vol Relatif à 8	100 euros/pers.

Épreuves Artistiques + entraînements de 1'30:

Dynamique à 2	210 euros/Pers
Dynamique à 4	120 euros/Pers
Freestyle Senior / Junior	240 euros/Pers

Les vols non réalisés devront être remboursés sans retenue pour frais d'organisation en fin de compétition.

Aucun frais d'inscription, quel qu'il soit, ne doit être demandé aux compétiteurs.

LES REVOLS

La prise en charge des « revols » demandés par le directeur de compétition, et accordés par le chef juge, est répartie comme suit :

- Les revols ayant pour motif un incident de soufflerie sont à la charge de l'organisateur.
- Les revols provoqués par une défaillance des moyens fédéraux mis en œuvre pour la compétition sont à la charge de la Fédération.

MATÉRIELS

Voir annexe A

Une protection de « sas / porte » pour la sortie des athlètes en dynamique et freestyle.
Prévoir de l'eau en suffisance pour les sportifs.

Une pièce (ou périmètre) dédiée à la préparation et concentration avant l'entrée dans la soufflerie.

Une connexion internet suffisante pour un gros volume de transmission et réception.
En artistique :

Système de jugement complet de dynamique lignes lumineuses, cercle, cellules temps, en lien avec la FFP....

CAMERAS

Voir annexe A

JUGEMENTS

Les moyens de jugement seront à mettre en place selon le tableau ci-après.
L'installation se fera sous contrôle (ou sera contrôlée) du chef juge ou du juge d'épreuve avec l'aide du personnel de la structure.

<u>A fournir par la structure</u>	<u>Fourni par la Fédération</u>
<p>Toutes Disciplines Un local décent ventilé d'au moins 20m2 pour les juges avec une alimentation électrique indépendante et protégée, équipé de tables, de chaises et d'un moyen d'occulter les fenêtres (le cas échéant).</p> <p>Une sonorisation d'appel aux vols en cohérence avec le site. Un secrétariat à la disposition du chef juge pour les photocopies et l'élaboration des dossiers de résultats si nécessaire.</p> <p>Un photocopieur pouvant assurer les tirages de la compétition (notamment dossier de résultats, tirages s'effectuant en fin de compétition, délais courts à la demande des équipes - compétiteurs).</p> <p>Disposer d'un secrétaire avec ordinateur pour la gestion des tirages sur papier, l'affichage et diffusion des résultats dont la vérification relève du chef juge.</p> <p>Prévoir la mise en place d'un système de diffusion média (TV ou écran géant et câblage nécessaire - Prise VGA) accessible à tous les compétiteurs pour la</p>	<p>Coupes et / ou Médailles</p> <p>Les techniciens fédéraux à la disposition du chef juge assurant la gestion informatique des résultats en vue de présenter des scores en temps réel (liaison internet indispensable)</p> <p>Affichage des résultats définitifs à partir des ordinateurs de la FFP et d'écrans prévus à cet effet. Présence du technicien fédéral et du chef juge au moins un jour avant la compétition. Les entraîneur nationaux suivant disponibilité. En VR les matériels de jugement. <i>L'inscription à la compétition se fera par le système online de la fédération à partir d'un dossier validé par les deux entités structure d'accueil/FFP</i> <i>En Artistique les cellules et système de jugement du temps.</i> <i>La FFP prendra en charge les déplacements et frais de séjour des juges désignés selon les barèmes fédéraux en cours. Ceux qui ne remplissent pas ces conditions seront à la charge de l'organisateur</i></p>

<p>retransmission des sauts pendant le jugement et l'affichage des résultats, la FFP mettant à la disposition des organisateurs, à partir de son matériel un signal vidéo pour la diffusion des images du jugement en cours et des résultats.</p> <p><i>Prévoir l'arrivée des fichiers vidéo sur le poste de dubbing (copie)</i></p> <p>Une connexion Internet séparée en circuit fermé pour les juges est obligatoire.</p> <p>Liaison internet indispensable pour la presse et une salle réservée.</p> <p>Système de jugement complet de dynamique ligne; cercle, lumières, cellules temps...</p>	<p><i>Il est recommandé à l'organisateur, dans la mesure du possible, lors de la réservation de l'hébergement de demander l'envoi de la facture à la FFP ou de faire l'avance des frais d'hôtel y compris ceux concernant les repas pris sur le site de la compétition et d'envoyer la facture totale mais détaillée à la FFP afin d'être remboursé dans les meilleurs délais.</i></p> <p><i>La note devra être contresignée par le chef juge.</i></p> <p><i>Un ordinateur et écran dédié à l'affichage des résultats.</i></p>
--	--

AVANT LA COMPETITION

1) Au moins deux mois avant le début de la compétition, l'organisateur doit fournir à la FFP, un dossier mentionnant les informations concernant la compétition (programme, restauration, hébergements, etc...) qui sera mis en ligne sur le site internet fédéral.

L'organisateur doit avoir la capacité d'accueil du nombre de compétiteurs ou proposer un hébergement à tarif réduit à proximité de la structure (gîte, camping... maximum 15 minutes) dans la région avec leurs tarifs et les informations concernant la restauration possible sur site.

L'inscription des compétiteurs se fera obligatoirement via le online fédéral.

2) Coordonner avec les entraîneurs nationaux et le chef juge désigné, le fonctionnement de la compétition tel que le personnel à prévoir, etc.

3) Fournir à la FFP, au Chef Juge et aux compétiteurs un programme de la compétition comprenant les horaires du briefing, du tirage au sort, du début et de fin de la compétition et toutes autres informations utiles.

4) Ces renseignements devront être disponibles sur le site web FFP et sur le site de l'organisateur au moins un mois avant le début de la compétition (en complément du point 1). Une copie (papier ou électronique) du programme doit également être envoyée au chef juge dans les mêmes délais. Cette copie peut être fournie par l'intermédiaire de la F.F.P.

5) Préparer l'accueil et le séjour du délégué fédéral, des juges et du personnel technique. L'hébergement sera géré en concertation avec le chef juge dans les limites du tarif fédéral (hôtel/petit déjeuner plafonné à 60 € et repas à 18 €). Ces personnes devront confirmer à l'organisateur et au chef juge leur présence au moins deux semaines avant l'épreuve. L'arrivée des juges et du technicien fédéral sur le site est de la responsabilité du chef juge qui vérifiera avec l'organisateur les possibilités de repas, de transport et d'hébergement les concernant.

6) Prendre contact avec le Chef Juge une fois les inscriptions closes et lui communiquer le nombre d'inscrits afin d'ajuster l'effectif des juges.

LUTTE ANTI DOPAGE

7) Prévoir une "ESCORTE" en début de compétition en cas de contrôle antidopage (un homme et une femme) de l'équipe organisatrice. Ils auront pour charge d'assister le/la

compétiteur(trice) contrôlé(e) selon les directives du contrôleur. A gérer avec le médecin fédéral.

RESTAURATION

8) Proposer les repas de midi sur le site, en cohérence avec l'activité sportive durant la totalité des épreuves et jusqu'à la fin de la cérémonie de clôture.

SECOURS

9) Mettre en place, soit une équipe médicalisée (médecin FFP sur place si possible), soit un service de secours (ambulance).

FIN DE COMPETITION – RESULTATS

10) A la fin de la compétition, distribuer un exemplaire papier des résultats signés par le chef juge et le directeur de compétition uniquement aux capitaines d'équipes (juges et délégué fédéral) ou indiquer clairement où trouver les résultats sur internet.

11) Envoyer les résultats par e-mail à la Fédération. L'original papier de ces résultats signés par le chef juge et le directeur de compétition doit être envoyé à la FFP sous 48 heures.

DIVERS

12) Indiquer les prestations complémentaires prévues (par exemple : soirée de gala tarif à préciser pour les accompagnants possibles, accès à Internet pour les compétiteurs,).

13) Afin de ne pas retarder la cérémonie de clôture du lendemain, privilégier l'invitation des autorités et autres personnes (**s'il y en a**) à la soirée de gala.

*Pour les équipes et individuels inscrits à la compétition.

Annexe A

Aide-mémoire

Matériels et besoins	✓
8 Planches à roulettes	
Une aire de planche adaptée et abritée	
1 caméra au-dessus de la veine VR	
1 caméra en-dessous de la veine VFS	
3 Caméras pour le freestyle et dynamique	
Une salle équipée (chaises, tables...) de minimum 20M2	
1 connexion internet dédiée aux juges	
1 photocopieur pro	
1 sonorisation pour les appels et divers...	
1 salle média et connexion internet HD	
Système de jugement pour le dynamique cercles, lumières.	
Eau en suffisance (compétiteurs, juges...)	
1 espace de relaxation concentration pour les compétiteurs	
1 Livret d'accueil du déroulement de la compétition à fournir aux compétiteurs	
TV ou Écran pour diffuser la compétition en direct ou (et) pendant les jugements	
2 ou 3 personnes désignées pour aider les juges et à l'organisation générale	